



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Paul Olinger quitte ses postes de Directeur de l'UEL et de l'INDR

Luxembourg, le 21 février 2024 - Jean-Paul Olinger a fait part aux Conseils d'administration de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et de l'Institut National du Développement durable et de la RSE (INDR) de sa décision de quitter ses postes au 30 avril 2024 pour rejoindre l'Administration des contributions directes en tant que directeur.

Après avoir été nommé secrétaire général puis directeur (et président du Comité exécutif) de l'UEL et de l'INDR début 2018, succédant à Jean-Jacques Rommes et Nicolas Henckes, Jean-Paul Olinger a poursuivi la transformation de ces deux organisations en concertation étroite avec les membres, les chambres professionnelles et organisations d'entreprises du Grand-Duché de Luxembourg. Il a également représenté l'UEL au Conseil économique et social, ainsi qu'aux conseils d'administrations de la CNS, du Fonds de compensation et de la Mutualité des employeurs, dont il est le Président. Il a coordonné du côté patronal les préparatifs des réunions tripartites nationales de 2020 à 2023.

« La collaboration avec Jean-Paul a été excellente et marquée par la collégialité. Nous le remercions chaleureusement au nom des Conseils d'administration pour avoir modernisé l'UEL et l'INDR ensemble avec ses équipes au courant des six dernières années, mission qui lui avait été confiée par notre pré-prédécesseur Michel Wurth » ont déclaré Michel Reckinger, président de l'UEL, et Marc Lauer, président de l'INDR.

Pour Jean-Paul Olinger : « L'UEL et l'INDR se trouvent aujourd'hui renforcés, chacun dans leur domaine d'expertise, pour poursuivre leurs objectifs dans l'intérêt de leurs membres et en soutien aux entreprises. L'excellente gouvernance de l'UEL et de l'INDR a été décisive : sous les présidences successives de Michel Wurth, Nicolas Buck et Michel Reckinger pour l'UEL et de Marc Lauer pour l'INDR, nous avons pu développer les deux organisations en termes de compétences et de réalisations. Je remercie les membres des conseils d'administration, du comité exécutif de l'UEL, des secrétariats généraux de l'UEL et de l'INDR et surtout l'ensemble des collaborateurs pour la confiance et la collégialité qu'ils m'ont témoignées. »

Le remplacement de Jean-Paul Olinger à la tête de l'UEL sera organisé dans les semaines à venir.

Laurence Graff, arrivée en tant que directrice adjointe à l'INDR en octobre dernier, poursuivra le travail entrepris avec une équipe motivée ayant à cœur de servir les membres et les entreprises labellisées ESR.



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

Ces dernières années, l'UEL a conforté sa position d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux en matière de droit du travail, de sécurité sociale et de fiscalité des entreprises, mais aussi en ce qui concerne la sécurité et santé au travail, ainsi que le développement durable au travers de l'INDR.

Ensemble avec ses membres, l'UEL continuera activement à relever le grand défi de demain : la compétitivité et l'attractivité des entreprises luxembourgeoises dans un contexte international toujours plus concurrentiel.

A propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur www.uel.lu

Contact presse 26 00 97 97 ou press@uel.lu